

Mémo espace – Collection

« C'est l'espace qui fait la collection »

OBJECTIF

Plus de visibilité pour plus de lisibilité, du vide pour plus de présentations.
Plus d'espace pour les publics et les usages.

PRINCIPES

- **Ratio ouvrages/habitants**
 - Ville < 10 000 hab.
220 ouvrages pour 100 hab. + 1 abonnement pour 150 hab. ;
 - Ville de 10 000 hab. à 60 000 hab.
220 ouvrages pour 100 hab. + 1 abonnement pour 200 hab.
- **Ratio espace/collection :**
 - 46 % de la surface totale pour la collection et le prêt ;
 - Prévoir des espaces de détente et coins d'intimité, où se poser, rester : 1 siège pour 10 m² au minimum, de toutes sortes (poufs, canapés, fauteuils, chaises...) ;
 - **Éviter la banque de prêt :**
Préférer des **postes individualisés, mobiles**, séparables ; à placer de façon à permettre une **vue d'ensemble, pas trop près de l'entrée** ;
 - Espaces de travail pour public : **isoler le silence** et non le public supposé bruyant ;
 - Circulation principale : minimum **1,40 m** de large ;
 - Rayonnages : **espacement** de 1,05 m minimum (avec espace de demi tour au bout des travées), hauteurs maxi : 1,40m en jeunesse, 1,60m en adultes ;
 - Quantité : 30 à 40 documents au maximum par mètre linéaire ;
 - **Continuum documentaire** : à part l'espace tout-petit qui doit être bien marqué, préférer aux sections A/ J, une répartition par genre (fiction **tous niveaux**, documentaires **tous niveaux...**), selon une logique de thèmes et de sens.

COMMENT

- **Optimiser l'espace de la médiathèque :**
 - **Mesurer** l'espace dédié aux collections (exclure banque de prêt, etc...)
 - Utiliser un mobilier professionnel adapté pour un aménagement **modulable, souple** > prévoir des étagères mobiles et sur roulettes (cf technique de grandes surfaces)
 - Organiser les rayons **du plus petit au plus grand**. Bac CD et BD devant > permettre une **vision d'ensemble**
 - Espacer les **étagères** et les alléger > 3/4 niveaux (30 livres par mètre linéaire) et un **livre de face de part et d'autre**

QUI

- **MD :**
 - Avec l'assistance du référent de territoire
- **BM :**
 - Responsables et équipes + assistance des services techniques